

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft.
Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Annuaire de la Société
Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 162 (1982)

Vereinsnachrichten: Société suisse de physique

Autor: Dinichert, P. / Beck, H.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

autorités cantonales, fédérales ou internationales pour le domaine qui nous intéresse. Pendant la période de sa présidence, le soussigné a été sollicité à peu près 200 fois par différentes autorités pour des opinions au sujet de problèmes concernant, soit les médicaments, soit les toxiques. Il a toujours été consulté à titre personnel et non pas en tant que président de la Société de pharmacologie et de toxicologie et suppose que la situation est semblable pour ses collègues. Le fait qu'aucune autorité ne s'adresse à une société scientifique pour le choix de ses consultants veut dire que toutes les autorités se réservent elles-mêmes le droit de faire ce choix et hésitent même de receuillir des propositions auprès des sociétés scientifiques. Ce fait est regrettable mais le soussigné n'a trouvé aucun moyen d'obtenir un changement dans ce domaine. Les sociétés savantes, dont la nôtre, ont aussi presque complètement échoué dans leurs tentatives d'être des médiateurs entre la recherche organisée et le grand public, c'est-à-dire nos concitoyens. Quelques-uns de nos membres ont pu jouer ce rôle pour des sujets détaillés et d'une façon limitée. La Société comme telle n'a jamais pu le jouer.

Or, le soussigné est convaincu que la survie des sociétés savantes dépend, en grande partie, de leur capacité de se faire connaître à nos concitoyens concernés par nos problèmes en tant que "consommateurs" de soins, de mesures préventives, d'aliments et d'environnement. Malheureusement, les sociétés savantes ne paraissent pas avoir trouvé le moyen de s'imposer dans ce domaine.

Le président: Prof. G. Peters

Société suisse de physique

Fondée en 1908

1. Réunions

Réunion de printemps les 1 et 2 avril 1982 à Berne, Réunion d'automne les 7 et 8 octobre 1982 à Bâle, dans le cadre de l'Assemblée annuelle de la SHSN.

2. Conférences

Deux chercheurs de renom international ont été invités à présenter à Berne une conférence d'intérêt général, l'une en allemand, l'autre en français.

A Bâle, la SSP a organisé, à ses frais, une conférence à laquelle tous les participants à l'Assemblée annuelle de la SHSN étaient conviés: Le Prof. David Speiser, de l'Université de Louvain, a parlé de "Daniel Bernoulli", à l'occasion du 200e anniversaire de la mort de ce grand savant bâlois.

3. Relations internationales

Notre Société a subventionné partiellement la visite de physiciens chinois en Suisse. Le président de la SSP a salué la délégation à Neuchâtel et a participé aux réunions organisées à Berne en son honneur.

4. Efforts dans les domaines de l'enseignement et de la formation, de la coordination, de l'information

Nous avons apporté une contribution à la traduction française de la brochure "Die Berufssituation der Physiker in der Schweiz", qu'une commission adhoc de la SSP avait rédigée en 1981. Ce texte a été distribué aux physiciens qui avaient manifesté de l'intérêt pour une version française.

La SSP a accordé des subventions pour les manifestations suivantes: - le 24e cours de perfectionnement de l'Association vaudoise des chercheurs en physique à Champoussin du 15 au 20 mars 1982 qui était consacré aux "Lasers et Applications Industrielles"; le "Workshop Gwatt 1982", du 28 au 30 octobre, sur "Non linear phenomena".

5. Administration

Le fichier de nos membres a été mis sur ordinateur. Une liste de nos adhérents, qui désormais peut continuellement être tenue à jour, a été tirée et remise aux personnes qui avaient souhaité l'obtenir.

Le président: Prof. P. Dinichert
Le secrétaire: H. Beck

Société suisse de physiologie

Fondée en 1969

1. Journées scientifiques

La Société a tenu sa réunion de l'USSBE à Interlaken du 1 au 2 avril 1982. 41 communications libres ont été présentées sous forme de posters, et 17 sous forme orale.

Une réunion d'automne a été organisée à l'Institut de Physiologie de Lausanne par le Prof. M. Dolivo et ses collaborateurs. Elle avait pour but de présenter la recherche menée dans cet institut ainsi que discuter des problèmes d'enseignement et de recherche propre aux physiologistes suisses.

Un symposium satellite à la réunion de l'IBRO a été organisé par les Professeurs J.-J. Dreifuss et A.J. Baertschi à Genève sur le thème "vasopressin, corticoliberin and ACTH-related peptides" pour lequel notre société a versé une modeste contribution financière.